

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
1^{ERE} DIVISION NATIONALE MESSIEURS
TROPHEE GOUNOUILHOU

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Seuls deux joueurs n'étant pas licenciés dans le Club au **31 mars de l'année précédente** sont autorisés sur chaque fiche de composition d'équipe.

Transfert : La participation de tout joueur ayant pris sa licence dans un club après le 21/04/2020, pour un transfert, une création ou un renouvellement dans un autre club, est soumise à l'approbation de la Commission Sportive Nationale. Les demandes motivées doivent être adressées à sportif@ffgolf.org

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour le titre :

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

1 foursome et 4 simples / match play / 18 trous par jour

3^{ème} jour : ¼ de finale

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

4^{ème} jour : ½ finales

5^{ème} jour : finale

Pour la phase finale en match play, l'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du capitaine de l'équipe : il n'y a pas d'obligation de classer les joueurs par ordre des index arrondis.

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Trophée GOUNOUILHOU confié au Club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant la remise des prix.

Souvenirs offerts par la ffgolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.